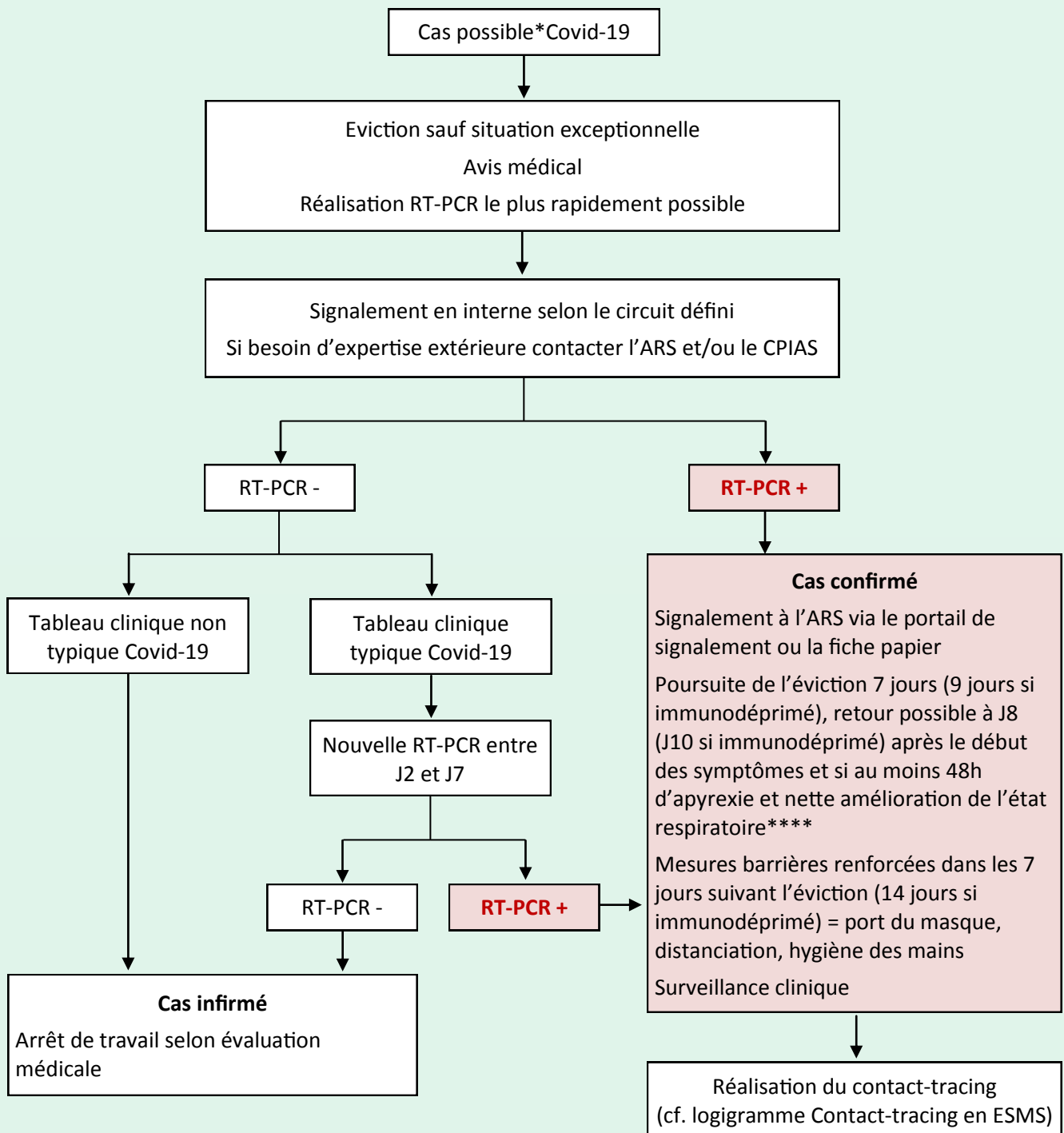
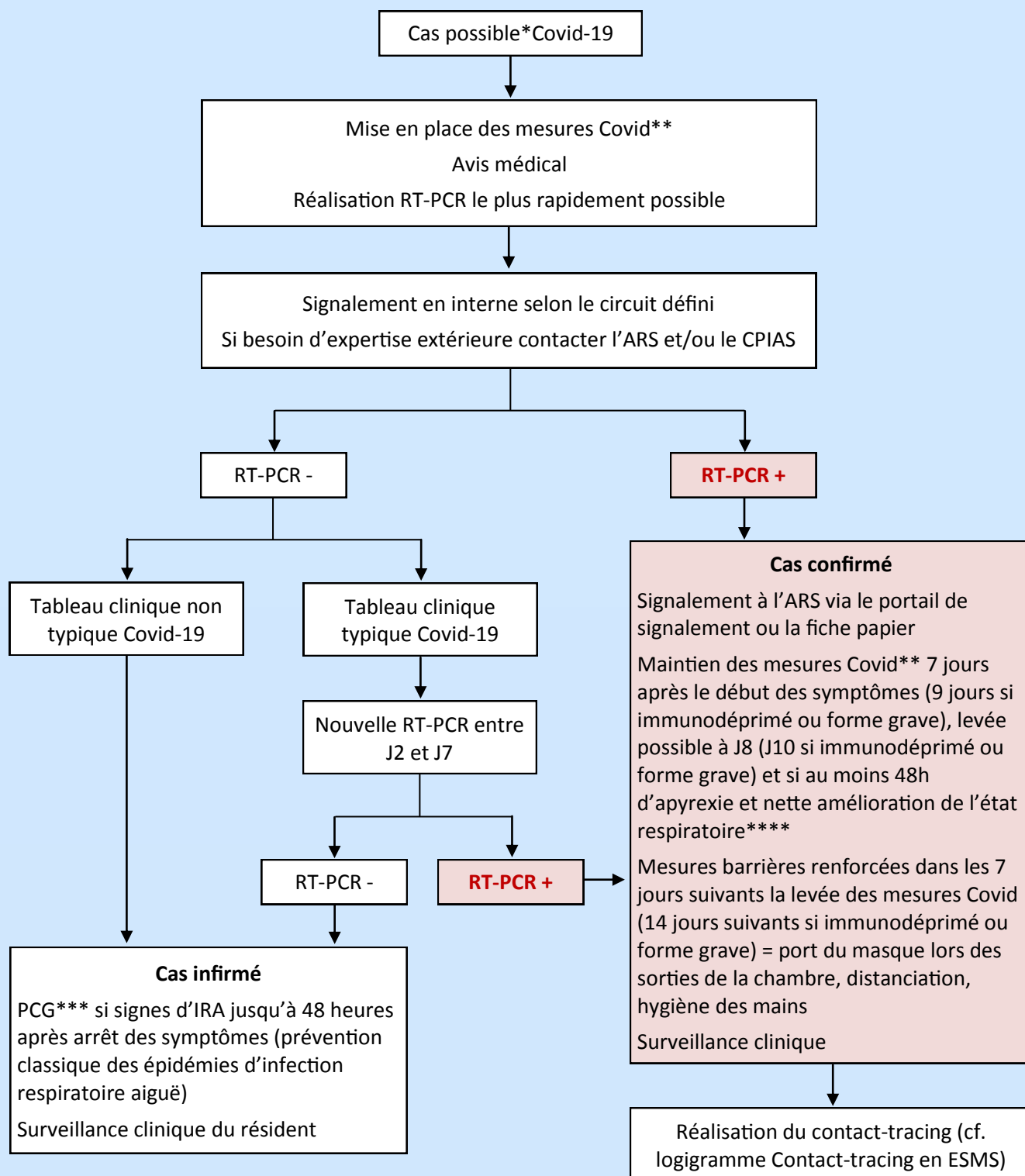


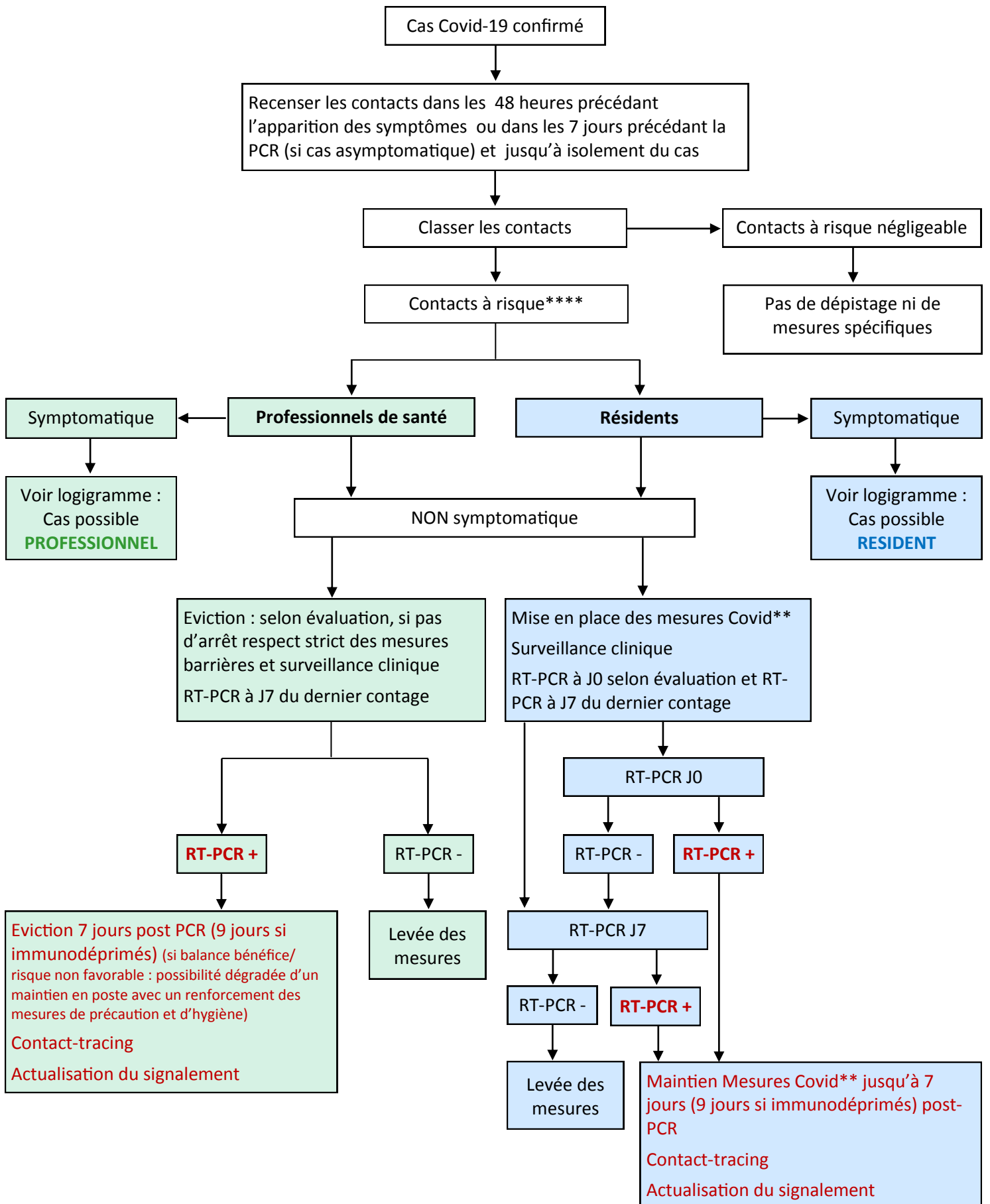
Conduite à tenir devant un cas possible* **PROFESSIONNEL** Covid-19 (symptomatique)



Conduite à tenir devant un cas possible* **RESIDENT** Covid-19 (symptomatique)



Contact-tracing en ESMS **RÉSIDENT** ou **PROFESSIONNEL**



DEFINITIONS

* Cas possible

- ◆ Toute personne, ayant ou non été en contact à risque avec un cas confirmé dans les 14 jours précédant l'apparition des symptômes, présentant des signes cliniques évocateurs de COVID-19 : infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre, ou toute autre manifestation clinique suivante, de survenue brutale, [selon l'avis du HCSP relatif aux signes cliniques d'orientation diagnostique du COVID-19](#) :
 - En population générale : asthénie inexpliquée ; myalgies inexpliquées ; céphalées en dehors d'une pathologie migraineuse connue ; anosmie ou hyposmie sans rhinite associée ; agueusie ou dysgueusie.
 - Chez les personnes âgées de 80 ans ou plus : altération de l'état général ; chutes répétées ; apparition ou aggravation de troubles cognitifs ; syndrome confusionnel ; diarrhée ; décompensation d'une pathologie antérieure.
 - Chez les enfants : tous les signes sus-cités en population générale ; altération de l'état général ; diarrhée ; fièvre isolée chez l'enfant de moins de 3 mois.
 - Chez les patients en situation d'urgence ou de réanimation : troubles du rythme cardiaque récents ; atteintes myocardiques aiguës ; évènement thromboembolique grave.

** Mesures Covid : Précautions complémentaires Contact et Gouttelettes COVID ([CPIAS HDF, avril 2020](#))

- ◆ Chambre individuelle
- ◆ En face à face, port du masque médical par le résident et le soignant
- ◆ Protection de la tenue par un EPI à usage unique, lunettes de protection
- ◆ Port de gants selon Précautions standard
- ◆ Gestion du linge, des déchets, des *excreta*, et entretien locaux conformément au protocole
- ◆ Mise à disposition des EPI devant la porte de la chambre ou dans un local proche
- ◆ Mise à disposition de produit hydro-alcoolique et de boîte de gants dans la chambre
- ◆ Information par signalétique + affiche habillage/déshabillage sur la porte de la chambre ou à l'entrée du secteur dédié

*** Précautions complémentaires gouttelettes ([SF2H, 2013](#))

**** Apyrexie pendant 48h et nette amélioration de l'état respiratoire ([Avis HCSP, 23 juillet 2020, page 190](#))

Au moins 48 heures après disparition de la fièvre vérifiée par une température rectale inférieure à 37,8°C en l'absence de toute prise d'antipyrétique depuis au moins 12 heures) et nette amélioration de l'état respiratoire définie par un besoin en oxygène inférieur ou égal à 2 L/mn pour maintenir une SaO₂ au repos supérieure ou égale à 95 %.

***** Contact à risque ([SPF, 7 mai 2020](#))

- ◆ En l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact : hygiaphone ou autre séparation physique (vitre) ; masque chirurgical ou FFP2 porté par le cas ou le contact ; masque grand public fabriqué selon la norme AFNOR ou équivalent porté par le cas et le contact. Toute personne :
 - Ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable ;
 - Ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes-contacts à risque ;
 - Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ;
 - Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) pendant au moins 15 minutes avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
 - Etant élève ou enseignant de la même classe scolaire (maternelle, primaire, secondaire, groupe de travaux dirigés à l'université).
- ◆ **Si plus de 3 cas probables ou confirmés au sein de l'ESMS** (résident ou personnel y compris intervenant extérieur) sur une période de 7 jours définissant un épisode de cas groupés ou cluster **alors les contacts à risque sont l'ensemble des résidents et personnels de l'ESMS** (Ministère de la santé [Guide méthodologique – Gestion des cas groupés/ cluster](#) (27/06/2020)).

RÉFÉRENCES

SPF [Définition de cas d'infection au SARS-CoV-2 \(COVID-19\)](#) (07/05/20)

SPF [Guide méthodologique d'investigation des cas et des personnes-contacts, pour la réalisation du contact-tracing, durant la période suivant le confinement](#) (07/05/2020)

SPF [Guide pour l'identification et l'investigation de situations de cas groupés](#) (29/05/20)

Ministère de la santé [Guide méthodologique – Gestion des cas groupés/ cluster](#) (27/06/2020)

HAS [PEC de premier recours des patients suspectés de Covid-19 après la levée du confinement](#) (08/07/20)

HCSP [Avis relatif à l'actualisation de la PEC d'un patient Covid-19](#) (23/07/2020)

Ministère de la santé [Protocole renforcement des mesures de prévention et de protection en cas de dégradation de la situation épidémique](#) (11/08/20)

Ministère de la santé [Guide signalement de cas de Covid-19 dans les ES et EMS](#) (31/08/20)